

# Projet d'établissement



« Apprendre pour être libre »

Nous proposons aux jeunes qui s'inscrivent au Lycée Intégral Roger Lallemand un projet d'établissement qui repose sur les objectifs généraux du Décret « Missions » de la Communauté française et sur les principes fondamentaux des projets éducatif et pédagogique de la commune de Saint-Gilles. Ce document constitue un contrat liant les familles et l'école. En y adhérant, les parents et les élèves acceptent les choix pédagogiques et le cadre éducatif qui y sont définis.

## **Lycée Intégral Roger Lallemand**

Il s'agit d'une école d'enseignement **secondaire ordinaire général** de qualité, exigeante et orientée sur l'avenir. Chaque membre de l'équipe éducative participe à la construction du LIRL. Partant du principe que **tout élève est capable d'intelligence sous ses diverses formes**, chaque jeune peut viser l'excellence, découvrir et développer ses potentiels intellectuels, créatifs, artistiques et physiques.

### ***Intégral***

« On apprend au travers de ce que l'on est ». Nous considérons chaque élève comme une personne à part entière, c'est le fondement de l'éducation intégrale. Les méthodes pratiquées au LIRL s'inscrivent dans une pédagogie « intégratrice » qui vise à donner du sens aux apprentissages.

### ***Roger Lallemand***

Roger Lallemand est une personnalité politique belge de premier plan. Avocat, président du Sénat et ministre d'Etat, il a mené des combats importants pour défendre une société pluraliste, laïque et humaniste. En donnant son nom à notre Lycée, nous rendons hommage à un grand intellectuel dont les valeurs sont celles que nous défendons pour notre enseignement : la liberté de pensée, le sens critique et la solidarité.

## **Les bâtiments et le quartier**

Les bâtiments scolaires du LIRL se situent dans un quartier urbain facilement accessible par les transports en commun. L'école est constituée de deux bâtiments distincts reliés par une cour intérieure. Le 1<sup>er</sup> septembre 2017, seul le bâtiment du 73 rue de la Croix de Pierre sera occupé. Le bâtiment donnant sur la rue de la Victoire sera investi après avoir fait l'objet de travaux de rénovation.

Les locaux sont aménagés pour intégrer la pédagogie et les règles de vie communes.

## Les programmes

Au LIRL, nous proposons à tous les élèves, de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>e</sup>, une formation commune ambitieuse et exigeante qui respecte les programmes de la Fédération Wallonie-Bruxelles et les outils officiels de référence, « les socles de compétences et les compétences terminales ». Tous les contenus d'apprentissage des disciplines « classiques » (français, maths, sciences, histoire, ...) sont enseignés par des professeurs qualifiés. De « nouvelles » disciplines sont aussi abordées : économie, droit, sociologie, psychologie, écologie, ...

L'objectif est que chaque élève sorte du LIRL avec un bagage intellectuel qui lui permette d'entreprendre les études de son choix, mais aussi de mieux se comprendre et comprendre le monde dans lequel il évolue. Pour atteindre cela, il nous importe que les élèves éprouvent de la satisfaction et du désir dans l'acte d'apprendre et d'agir.

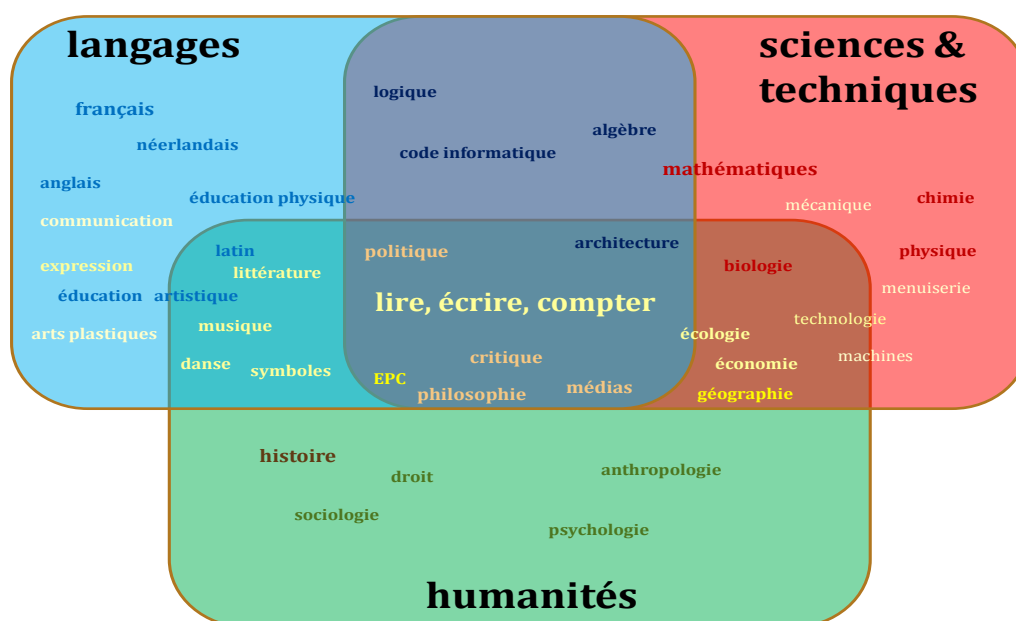
## L'organisation, la pédagogie, les méthodes

*Enseigner, c'est avant tout observer chaque élève dans ses démarches d'apprentissage et ses spécificités. C'est surtout reconnaître et valoriser ses forces, pour les transformer en plaisir d'apprendre.*

La pédagogie appliquée au LIRL repose sur une méthodologie liant travail intellectuel et travail manuel, construction d'intelligence collective et épanouissement personnel, exigence et bienveillance. Nous mettons l'accent sur l'*apprendre à apprendre* et variions les dispositifs d'apprentissage : méthodes actives, projets, ateliers créatifs et/ou manuels, tutorat, travail autonome, ... Les élèves sont responsabilisés en participant à la cogestion de l'école via les conseils participatifs ou encore l'implication dans diverses tâches.

Grâce à une observation fine effectuée par l'enseignant, chaque élève bénéficie d'un soutien pédagogique adapté pendant l'activité d'apprentissage. Les temps de travail individuels et collectifs sont équilibrés : l'élève est invité à travailler seul ou en groupe selon les besoins qu'il rencontre et des idées qu'il déploie. Pour ce faire, les enseignants proposent un matériel adapté, des supports d'informations variés, des changements de dispositifs de travail ou des temps supplémentaires.

Toutes les disciplines classiques sont enseignées. Les compétences « **savoirs, savoir-faire, savoir-être** » s'articulent autour de trois pôles : « **langages** », « **sciences et techniques** » et « **humanités** ».



« *lire-écrire-compter* » restent au centre de tout apprentissage : ils donnent accès aux autres apprentissages.

Les cours sont donnés au sein de « **modules** ». Chaque module de cours est préparé par plusieurs professeurs de différentes disciplines, suivant une méthodologie rigoureuse. Cette organisation d'apprentissage favorise une démarche intellectuelle scientifique. Elle inclut des étapes d'exploration, de recherche, d'échanges, d'analyse, de synthèse, de structuration et d'évaluation. Ainsi, dans chaque module de cours se retrouve la matière des différentes disciplines des professeurs qui l'ont préparé.

Nous pouvons dès lors parler de pédagogie « **transdisciplinaire** ». Nous la privilégions car elle met en avant les liens entre les disciplines et rend mieux compte de la complexité du monde. Le questionnement et la recherche individuelle ou collective sont mis au centre de la formation. Nous réservons une place importante aux savoirs critiques qui mettent en perspective, organisent et donnent du sens. L'éducation aux médias, la philosophie, le politique, l'anthropologie en sont autant d'exemples. Ce sont ces apprentissages centraux, arrimés sur des bases solides, qui vont pousser les élèves à agir, sur eux et sur leur environnement, avec discernement et détermination.

## **Le parcours scolaire**

**Au premier degré**, les priorités visent l'apprentissage des savoirs fondamentaux. Elles visent également la méthodologie qui permet aux élèves d'organiser leurs apprentissages et l'expression de soi au travers de différents cours (éducation physique, éducation artistique, techniques d'expression, éveil culturel,...).

Nous organisons également un **premier degré différencié** dont l'objectif est d'accompagner les élèves qui n'ont pas encore leur CEB, en vue de l'obtention de celui-ci.

**Au deuxième degré**, la méthode de travail est approfondie à travers le tutorat obligatoire. Dans une situation de tutorat, un élève plus « **expert** » est chargé d'aider d'autres élèves. Cela contribue à l'accompagnement et au soutien scolaire tout en renforçant l'apprentissage de l'élève expert.

**Au troisième degré**, l'enseignement autour des trois pôles est poursuivi. En fonction des études et des aspirations de l'élève, il pourra **renforcer son apprentissage** dans la discipline qui y correspond. Nous exigeons de chaque élève qu'il réalise un projet personnel « travail de fin d'étude et/ou stage » en vue de finaliser son parcours dans le secondaire.

## **Comment articuler tout cela, concrètement ?**

Pour pouvoir aborder tous ces contenus d'apprentissage, nous varions les moments, les espaces et les dispositifs (cf. tableau page suivante).

Le matin, nous abordons les apprentissages intellectuels touchant aux contenus des différentes disciplines dans les « **modules de cours** ».

En fin de matinée, nous programmons une séance de « **tutorat/travail autonome** » où chaque élève organise et approfondit ses apprentissages avec l'aide d'un professeur référent, son tuteur, ou d'autres élèves, du même âge ou plus âgés.

L'après-midi, le travail est organisé en « **ateliers** ». Ils permettent aux élèves de réaliser des productions concrètes qui consolident la théorie par la pratique. Il s'agit d'ateliers technologiques, scientifiques, manuels, créatifs, artistiques, sportifs ou de langues, permettant de lier théorie et pratique.

La journée se termine par les « **conclusives** ». Il s'agit d'un moment consacré au bilan, ainsi qu'à la structuration et la planification des apprentissages. C'est le moment de faire le point sur ce que l'élève a appris et d'en assurer la pérennité.

## Une semaine au LIRL

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7H30	Ouverture	Ouverture	Ouverture	Ouverture	Ouverture
8H	Début des cours Éveil	Début des cours Éveil	Début des cours Éveil	Début des cours Éveil	Début des cours Éveil
8H30	Modules de cours	Modules de cours	Modules de cours	Modules de cours	Modules de cours
11H	Récré	Récré	Récré	Récré	Récré
11H15	Tutorat / Travail autonome	Tutorat / Travail autonome	Tutorat/ Conseil	Tutorat / Travail autonome	Tutorat / Travail autonome
12H30	Pause midi	Pause midi		Pause midi	Pause midi
14H10	Ateliers	Ateliers		Ateliers	Projet / Agora
15H50	Conclusives	Conclusives		Conclusives	Festives
16H40	Fin des cours	Fin des cours		Fin des cours	Fin des cours

### La différenciation

« Chaque établissement d'enseignement permet à chaque élève de progresser à son rythme en pratiquant l'évaluation formative et la pédagogie différenciée » (art. 15 du décret « Missions »).

La pédagogie différenciée est un outil destiné à gérer et à réduire les écarts entre élèves, à gérer l'hétérogénéité des classes et à diminuer le redoublement.

« Faire de la pédagogie différenciée », c'est avoir comme parti pris pédagogique, avant même l'apprentissage, que tout le monde n'apprend pas de la même façon et qu'il faut tenir compte de cette différence dans la préparation des activités.

## Les évaluations

Au LIRL, nous intégrons les évaluations à la pédagogie pour chaque élève pendant son processus d'apprentissage. Elles indiquent le niveau d'**acquisition des compétences** et sont **formatives**. Les évaluations permettent à l'élève de **comprendre ses erreurs**, de trouver par lui-même les stratégies qui lui permettent de les corriger. Grâce aux évaluations formatives, l'enseignant apprend à l'élève à mettre des mots sur les démarches utilisées pour en comprendre le sens et en mesurer l'efficacité. C'est le règlement des études qui établit les modalités des évaluations internes que l'équipe éducative met en place.

Nous organisons au LIRL l'ensemble des évaluations **officielles certificatives et non certificatives** de la Fédération Wallonie-Bruxelles : le CEB, certificat d'études de base (en fin de 6<sup>e</sup> primaire, 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>e</sup> secondaire différenciée), le CE1D, certificat d'études du premier degré de l'enseignement secondaire (en fin du 1<sup>er</sup> degré du secondaire), et le CESS, certificat d'enseignement secondaire supérieur (en fin du secondaire supérieur).

## Le portfolio

Remplaçant le bulletin, le portfolio implique directement l'élève dans son rôle d'apprenant. Chaque portfolio est différent. Il est le reflet singulier du parcours de l'élève. Il contient les réalisations et travaux sélectionnés par l'élève et/ou l'enseignant. Il constitue le témoin de ses réussites et de ses progrès.

Il est alimenté à tout moment du parcours scolaire de l'élève. Il comprend trois parties différentes :

- La « **présentation de l'élève** » : description de l'élève et de la manière dont il envisage le vivre ensemble.
- L'« **apprentissage** » : rassemble les travaux, choisis par l'élève et l'enseignant, représentatifs des moments importants d'apprentissage, des stratégies qu'il utilise pour apprendre.
- L'« **évaluation** » : rassemble les épreuves d'évaluation, les défis que l'élève doit atteindre pour s'améliorer et les remarques de toutes les personnes qui l'accompagnent dans son apprentissage, y compris ses parents.

En fin de trimestre, des réunions de parents permettent de mesurer les progrès de l'enfant, les difficultés qu'il a rencontrées et les nouveaux objectifs d'apprentissage qu'il doit atteindre. Lors de ces réunions, les parents discutent avec les professeurs et leur enfant des modalités qui peuvent être instaurées pour atteindre les nouveaux objectifs d'apprentissage face aux compétences visées.

## Elèves présentant des difficultés spécifiques

Nous construisons des projets d'intégration qui permettent à des élèves à besoins spécifiques inscrits dans l'enseignement spécialisé, fondamental ou secondaire, de suivre des cours dans des classes de l'enseignement ordinaire de manière temporaire (une ou des parties de l'année) ou permanente (année entière), partielle (une partie des cours) ou totale (tous les cours dans l'enseignement ordinaire). Cette intégration dans l'enseignement ordinaire est facilitée par un accompagnement de la part de l'enseignement spécialisé (instituteur primaire, logopède, ...) Elle se base sur un protocole qui unit les directions et les centres psycho-médico-sociaux des deux établissements ainsi que les parents et l'élève.

## **Citoyenneté & Bien-être au LIRL**

La citoyenneté s'acquiert, au quotidien, au cœur de la diversité de la vie scolaire et des lieux de paroles et de prises de décisions dans l'école.

Le LIRL vise une mixité sociale. Il encourage le jeune à participer à la construction de la société dans un esprit de solidarité en organisant l'apprentissage des valeurs démocratiques, des valeurs des droits humains et des droits de l'enfant. On y prône des règles de vie strictes et structurantes de manière à instaurer un cadre au sein duquel on défend les libertés, favorise l'initiative et développe le sens des responsabilités. Il s'agit de veiller à la qualité de la vie scolaire de chacun. Les règles de vie visent le respect de soi et des autres pour l'épanouissement affectif et physique et le développement des capacités intellectuelles et créatives.

## **Partenaires extérieurs**

Pour renforcer notre programme, nous travaillons en étroite collaboration avec les partenaires attachés à nos écoles tels que le « CPMS<sup>1</sup> » et le « SPSE<sup>2</sup> », et faisons appel à des associations éducatives, socio-culturelles et sportives.

---

<sup>1</sup> Centre psycho médico-social

<sup>2</sup> Service de promotion à la santé à l'école